

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 08/11/2016

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Caen , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Caen" (sortie)

l'animation pédagogique est facultative, elle concerne des élèves de 1ère.

- elle se déroulera en 2017,

- la participation financière maximale des familles est de 27,00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

ANIMATION PEDAGOGIQUE 2016-2017

Titre de l'animation : Visite du Mémorial de Caen + plages du débarquement

I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	F. Arnaud, Ph . Bouvier, A.Humbert, P.Tarroux	
Date(s) et horaire(s) :	Mars 2016 (départ 6h-retour 19H) (2 X1 jour)	
Lieu :	Caen + Colleville sur Mer+Batterie de Longues	
Classe(s) :	1ES/L ; 1ES2, 1ES3, 1S3	
nombre d'élèves :	140	
Accompagnateurs :	F. Arnaud, Ph Bouvier,A. Humbert, P . Tarroux	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	La 2° guerre mondiale : guerre d'anéantissement et génocide des juifs et des Tsiganes Vichy : négation de la République	
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Egalité Fille-Garçon et lutte contre toutes les discriminations <input type="checkbox"/> Développement durable et agenda 21,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Education artistique et sensibilisation à l'art, à la culture et aux sciences et techniques
Évaluation de l'action :		

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
Transport : 2 jours un car	2 827,50 €	Lycée	216,00 €
Entrée du Mémorial : (137+8)x7,5	1 087,50 €	Familles (137*27 euros)	3699,00 €
TOTAL dépenses	3 915,00 €	TOTAL recettes :	3 915,00 €
Coût par élève :	27,00 euros		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

III Bilan et exploitation de l'action

IV Bilan financier (voir le service intendance) :

Dépenses		Recettes	
BILAN :			
	Déficit :	Excédent :	

V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration